



Commune de Bossonnens

## CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le **mardi 7 mai 2024 à 20h00 à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

- Ordre du jour :**
- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2023 (ne sera pas lu)**
  - 2. Comptes 2023**
    - 2.1 Comptes de résultat
    - 2.2 Comptes d'investissement
    - 2.3 Présentation du bilan
    - 2.4 Rapport de l'organe de révision
    - 2.5 Rapport de la Commission financière
    - 2.6 Vote
  - 3. Election d'un membre à la Commission des naturalisations**
    - 3.1 Présentation
    - 3.2 Vote
  - 4. Divers**

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière assemblée, les comptes, ainsi que le rapport de gestion peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site Internet [www.bossonnens.ch](http://www.bossonnens.ch).